



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le 28/09/2026

ID : 087-218717809-20260923-2026057-DE

2026-057

**Nombre
de Conseillers :**

en exercice -23-

présents 18

votants 23

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**

Le 23 septembre 2026

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoints ; Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. LACOUR, M. LACOUCHIE M. POUMEROULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, M. BERTOLLE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, Mme MAY, M. COIFFARD

ABSENTS : M. FOURNIER, M. BERGERON, Mme ANDRAUD, Mme BRUNET-CARPE, M. ANDRIEUX

Pouvoirs : M. FOURNIER donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. BERGERON donne pouvoir à Mme DA SILVA, Mme ANDRAUD donne pouvoir à Mme LE GUEN, Mme BRUNET-CARPE donne pouvoir à Mme BESSE, M. ANDRIEUX donne pouvoir à Mme MAY

Monsieur DARNÉ Louis a été élu secrétaire de séance.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L2121-8 du Code général des collectivités, l'assemblée délibérante établit son règlement dans les six mois de son installation.

Madame le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement intérieur préalablement transmis à chaque conseiller municipal. Ce règlement retrace les modalités de fonctionnement du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DÉCIDE d'adopter le règlement intérieur annexé à la présente délibération**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Béatrice LE GUEN

ip

Béatrice LE GUEN
Madame le Maire
24 sept. 2026